

LE FINISTÈRE LIBÉRÉ

Rédaction-Administration :
Imprimerie LOUIS BOCLÉ
9 bis, Rue Gambetta, MORLAIX, T. 2.39

ÉDITION NORD

Le Numéro : 1 fr. 50

Le Désordre ennemi des Lois

La loi c'est l'ordre. Et l'ordre a ses mystiques, comme d'autres vertus humaines.

Il est douteux, par contre, que son opposé ait de simples partisans avoués, même... parmi ceux qui en profitent. Et il a fallu toute la grâce de Pétain combinée avec la protection d'Otto Abetz pour faire, en la personne de M. Abel Bonnard, un ministre de l'Éducation Nationale du seul écrivain qui ait jamais consacré un volume à l'Éloge du Désordre.

Aux yeux de ceux qui mordaient chez nous aux slogans de Vichy, l'Ordre c'était l'Allemagne nationale-socialiste ou l'Italie fasciste. Aux yeux des mêmes, la pagaille suprême c'était notre III^e République.

Sans condamner en bloc l'ordre hitléro-mussolinien, on peut affirmer que celui-ci rappelait trop souvent tel autre « ordre » régnant, d'après une phrase célèbre, à Varsovie. Sans condamner davantage en bloc le régime républicain que nous connaissons, on peut convenir que tout n'y tournait pas « rond ».

Entre les deux, il y a place pour un état de choses susceptible de satisfaire une grande majorité de Français.

Cet état de choses se trouve-t-il réalisé à l'heure actuelle par la seule disparition du régime de Vichy et la volatilisation de nos occupants ? — Nul n'osera l'affirmer.

La perfection ne saurait se substituer en un tournemain à une pagaille épiquée sévissant dans tous les domaines.

Et si nous préférons, cela va de soi, le régime transitoire de la Libération à l'ordre que le super-escarpe Darnand était chargé de « maintenir », il n'en reste pas moins que de bons citoyens, adversaires de la politique vichissoise, sont parfois fondés à se plaindre de certains faits, produits de la confusion temporaire inhérente à tout changement d'institutions.

On nous signale, par exemple, que de véritables exactions se commettent dans maints endroits sous le couvert du changement auquel nous avons assisté.

Des jeunes gens disant appartenir à telle ou telle organisation, profitent de ce que les circonstances leur aient mis entre les mains une arme redoutable pour exercer des chantages dans leur rayon d'action, pour faire du « terrorisme » sans excuse ou pour brimer leurs concitoyens.

Ici c'est un blanc-bec de dix-huit ans, ficelé comme un rôdeur, niégot à la bouche et cheveux en broussailles qui, revolver au poing, s'introduit dans une ferme et exige du beurre, des œufs, de l'eau-de-vie de cidre ou d'autres produits qu'il emporte sans payer, disant aux gens du lieu qu'ils ont encore de la veine « que ça se passe comme ça ».

Là, c'est tout un groupe d'une tenue guère plus rassurante qui fait irruption dans une maison, réclame telle personne, s'en empare et l'emmène sans montrer l'ombre d'un mandat ni daigner répondre par autre chose que des grossièretés à une timide demande d'explications.

(Suite page 2)

Propos d'un "Libéré" Et maintenant il faut recoudre

Le général boche Ramke, commandant la garnison de Brest, qui s'est rendu aux troupes alliées, a été emmené en Angleterre. Là-bas, cet homme a dû atterrir sur quelque airfield de la Cornouaille ou du Devonshire, en ces bords méridionaux des Iles Britanniques dont l'accès constituait pendant tant de mois l'objet des plus brûlantes préoccupations allemandes.

Celui-là et ses fidèles subordonnés capturés en même temps que lui, pourront du moins affirmer plus tard qu'ils ont, eux, débarqué en Angleterre...

Seulement voilà : l'opération se sera effectuée d'une façon toute autre que celle qu'ils avaient espérée, pas tout-à-fait conforme aux plans de von Rundstedt et encore moins conforme aux intuitions de leur bien-aimé Führer.

Je dis « bien-aimé », car il paraît évident que ce général, un « jeunot » de vingt-sept à trente ans, qui jonglait à son âge avec les étoiles sans être sorti de Posidam était l'un de ces S. S. de marque dont on connaît le fanatique attachement au parti nazi.

Il avait, dit-on, juré à son maître de ne pas se rendre et de mourir à son poste, les armes à la main. Cela lui valut par rebond l'attribution la moins flatteuse, avec feuilles de chêne, distinction réservée aux braves à trois poils de toutes armes leutonques. Et sans doute, dans l'esprit du dit maître bien-aimé, cette croix de fer devait-elle précéder de peu la croix de bois des innombrables sacrifiés.

Mais le général S. S. Ramke n'est pas mort mitrailleuse ou dague au poing. Il s'est raccroché à l'existence, aussi peu réjouissants que puissent lui être apparus dans son abri bétonné, l'avenir du III^e Reich et le sien propres. Après avoir été la cause du massacre inutile de milliers d'hommes placés sous ses ordres, le drôle a jugé finalement que sa croix de fer avec feuilles de chêne, gagnée grâce aux souffrances et au trépas de ses subordonnés, avait été arrosée de sang en suffisance. Et, sans se demander si celui qui la lui avait accordée pour sa promesse de mourir, n'allait pas la lui retirer pour manquement à cette promesse, le sanguinaire grand chef S. S. se rendit à l'ennemi de son Führer, comme un vulgaire bandit traqué de tous côtés finit en général par se rendre aux gendarmes.

Tout est pour le mieux, diront certains, car la bataille aurait pu se prolonger longtemps encore, s'il est vrai que les assiégés disposaient de beaucoup d'armes et de vivres.

Je me permets d'être d'un avis différent; non en ce qui concerne la fin du siège de Brest, mais tout au moins en ce qui regarde la conclusion de l'affaire pour le général Ramke : Que ce dernier ait jailli à sa parole en levant les bras en l'air, c'est affaire entre lui et sa conscience, ou entre lui et son cher Adolphe; et cela ne nous regarde pas expressément. Après tout, un boche de plus, un boche de moins, au point où nous en sommes... Mais là où je suis tenté de regimber, c'est à la pensée que ce jeune carnassier soit l'objet d'égards habituellement dus à son grade de la part de ses géoliers et puisse, la paix revenue, se pavaner en bombant le torse et en arborant ses multiples décorations, dans une Allemagne occupée ou non...

Son cas est inassimilable à celui d'un commandant Raynal au temps de Verdun. En défendant Brest envers et contre toute possibilité de libérer ce port et d'évacuer sa garnison, Ramke ne rendait par ailleurs aucun service à l'armée allemande enfoncée, troncannée, cernée, aux abois dans tout le reste de la France et en Belgique. Son seul objectif était la destruction d'une ville et d'un port que le fameux « mur de l'Atlanti-

que » n'avait pu garantir. Cet objectif, il l'a supérieurement atteint; après quoi, jugeant sa tâche accomplie, jetant ses outils, il a dit : « Restons-en là ».

Tout beau, mon bel ami!... J'espère bien que les cent vingt mille sinistrés du Grand-Brest mis sur la paille par votre sanglant acharnement; j'espère bien que les familles des trois cents victimes de l'abri — devenu le charnier — de la place Wilson vont, après la cessation définitive des hostilités, réclamer votre restitution. Car ceux-là, ou je ne m'y connais plus, ont bien quelques droits sur votre personne.

Et j'espère bien, enfin, qu'il ne se trouvera aucun membre de la commission anglaise ou de la commission américaine d'armistice pour contester ces droits au nom de je ne sais quelle convention tacite entre militaires.

Les Anglais, particulièrement, qui savent aujourd'hui ce que c'est que la guerre, ne se refuseront pas à écouter la requête des Brestois. Quant à ces derniers, j'imagine qu'ils ne perdront pas, dans un tel cas, l'occasion offerte de faire reconstruire leur ville par les artisans même de sa démolition et de faire enfoncer leurs morts par MM. les S. S. dans le palastrophe où ceux-ci ont péri.

Mais je n'entends pas que pour autant le général Ramke soit promu d'abord ordonnateur des pompes funèbres puis, ensuite, entrepreneur de maçonnerie.

Non... ce serait trop beau!

D'abord : garçon fossyeur; ensuite, pour la vie : manœuvre ou gâcheur de mortier sans salaire.

Et, s'il se plaint du sort à lui réservé, qu'on lui rappelle une promesse qui, s'il l'avait tenue, en aurait fait un glorieux élu dans le paradis de Wotan.

Puisque la France est chaque fois la première à subir le choc, il faut qu'elle prenne part à tous les projets concernant l'Allemagne.

GEORGES BIDAULT
Ministre des Affaires étrangères

PÉTINOLATRIE

Le 24 mai, M. DE LA FERRONAYS, président du Conseil Général de la Loire-Inférieure, déjeunait à Vichy à la table du « Maréchal ».

Confiant à l'Express du Dimanche, de Nantes, ses impressions, voici ce qu'il concluait :

« Discuter l'autorité de ce chef, le diminuer aux yeux d'un public mal informé, c'est commettre un crime contre la Patrie. Dites et répétez sans cesse qu'il faut « sans récriminer l'écouter, lui obéir avec confiance et empressement, quoi qu'il commande. »

« Il n'y a-pour le salut de tous qu'une « voie » : celle que nous indique le Maréchal. »

Confiant dans la clairvoyance de son Chef et empressé à suivre ses commandements, le jeune Jean DU PLESSIS DE GRÉNÉDAN, dix-neuf ans, a cru en la Collaboration avec l'Allemagne et en est devenu un artisan actif.

Résultat : Jean DU PLESSIS DE GRÉNÉDAN, agent de la Gestapo, a été condamné à mort par le Tribunal Militaire de la XI^e Région siégeant à Rennes.

Frapper l'exécutant c'est bien; mais que fera-t-on de celui dont il n'a fait que suivre les conseils ?

Comment fut préparée l'invasion du Continent

(Suite et fin)

Depuis longtemps, les Anglais avaient demandé à tous ceux qui possédaient des photos d'amateur prises en temps de paix sur quelque point du littoral français de la Manche, de vouloir bien les communiquer à un organisme désigné. Des milliers d'épreuves furent ainsi recueillies, permettant de se rendre compte des transformations apportées aux paysages par les travaux de défense entrepris par l'ennemi.

Vers la fin Mars, les troupes d'invasion commencèrent à se rapprocher des côtes, puis des ports d'embarquement; ensuite elles se groupèrent dans ces ports mêmes. Plus de 2000 trains furent utilisés à cet effet. Une carte spécialement dressée dans une pièce affectée au contrôle des mouvements était tenue à jour pour que l'on pût suivre l'acheminement de chaque convoi vers le port auquel il était destiné. Pendant ce temps, les troupes s'entraînaient pour le grand coup. Les effectifs des tris réels dans de larges zones évacuées par la population civile. Les travaux de défense côtière dressés sur les plages normandes par Rommel avaient été reproduites exactement sur les plages anglaises, et des équipes spécialisées s'exerçaient sans relâche afin de les rendre promptement inoffensives.

L'expérience de Dieppe fut largement mise à profit pour l'obtention de meilleurs résultats. Des dizaines de milliers de véhicules furent spécialement équipés pour pouvoir rouler sur les plages immergées. Ce n'est qu'au bout de deux années d'essais que des résultats satisfaisants furent obtenus à cet égard.

Les dépôts de munitions aménagés sur les côtes de routes passibles contenaient plus de matériel qu'il n'en fut utilisé pendant toute la première guerre mondiale. Les chars étaient parqués à se toucher, et les avions disposés aile contre aile; tous les champs servaient de garages à des voitures amphibies, à des canons tractés, à des camions de tout tonnage.

Trente jours exactement avant le jour J eurent lieu les dernières manœuvres à l'échelle des opérations réelles.

Sept jours avant le même jour J, primitivement fixé au lundi 5 Juin, commença l'embarquement final. La tension nerveuse montait parmi les troupes et les équipages; mais tout le personnel de l'état-major conservait son calme. Montgomery laissait à des subordonnés le soin de traiter les questions de détail et lisait son auteur favori Anthony Trollope. Eisenhower qui refusait de s'installer dans l'immeuble, fit dresser une tente dans le bois voisin et dormait dans ce qu'il appelle sa « voiture de cirque », un camion de 2 tonnes et demie dont il avait pris l'idée à Montgomery. Sa chambre était tapissée de romans d'aventure et d'essais psychologiques.

Le 2 Juin, Churchill se présenta à l'état-major, et, après avoir donné un coup d'œil aux opérations en cours, manifesta son intention d'assister à celles qui se dérouleraient trois jours plus tard sur la rive opposée de la Manche. La chose fut d'abord considérée comme une plaisanterie par Eisenhower; mais le Premier Anglais n'en démordait pas, si bien qu'il fallut toute la force d'argumentation du Général en chef, et l'opposition formelle du Roi qui, entre temps, avait communiqué téléphoniquement avec le Quartier-Général, pour le faire revenir — bien à contre-cœur — sur sa décision.

(Suite page 3)

A MORLAIX

Le discours de M. Le Gorgeu

Commissaire régional de la République

A son retour d'un douloureux pèlerinage à Brest où il était allé contempler les ruines de la ville que, depuis tant d'années, il administrait avec une admirable sagacité, M. Le Gorgeu, Commissaire Régional de la République pour la Bretagne, s'est arrêté à Landerneau, puis à Morlaix afin de rentrer en contact avec des populations qu'il connaît de longue date mais auxquelles il n'avait pas eu l'occasion de parler depuis qu'il avait pris possession de ses nouvelles fonctions.

A Morlaix, la cérémonie fut particulièrement émouvante ; toute la population était massée devant l'Hôtel de Ville et ce fut dans un silence vraiment religieux mais vibrant d'émotion enthousiaste que la foule écouta les paroles qui lui étaient adressées du balcon de la mairie.

D'abord, ce fut M. Masson, ex-maire de Brest et ancien adversaire politique de M. Le Gorgeu qui lui souhaita la bienvenue en lui promettant de travailler avec lui « d'un même cœur, d'une même foi, afin de gagner avec lui « la dure et longue bataille de la Paix ».

M. Lecomte, Préfet du Finistère, adjura ensuite les assistants de faire preuve d'esprit civique car la Libération, malheureusement, ne constitue pas « le début d'une ère de facilité et de prospérité », la France ayant été « vidée de sa substance » par nos ennemis.

Enfin ce fut le tour de M. Le Gorgeu qui fut longuement acclamé car chacun savait que, pendant l'occupation, M. Le Gorgeu avait sans relâche témoigné de ce courage civique auquel M. Lecomte nous conviait ; traqué jusqu'à la dernière mesure par la Gestapo, il était incontestablement l'homme le mieux qualifié pour tenir la place que le général de Gaulle lui a confiée.

Longuement, il parla sans servir de la moindre note, avec une éloquence simple, attachante où apparaissaient toutes ses qualités morales. D'abord, il remercia les Morlaisiens de l'accueil fait aux Bretons réfugiés ; il rendit hommage au général de Gaulle qui « a su insuffler à nos compatriotes, en général, et en tous cas, aux Bretons, l'idée que l'on n'était pas vaincu. Vous connaissez l'entêtement de la race bretonne. Les Bretons s'étaient mis dans la tête qu'ils n'étaient pas vaincus, qu'ils auraient la victoire et ils l'ont eue définitivement. » Il eut des mots de reconnaissance pour la B. B. C. de Londres qui a soutenu notre moral à une époque où notre confiance n'avait encore rien de concret à se mettre sous la dent ; il salua toutes les armées alliées qui ont infligé de sanglantes défaites aux troupes allemandes ; il félicita les F. F. I. de leurs brillants exploits comme aussi les résistants civils qui, venus de tous les points de l'horizon politique se sont unis pour triompher de l'envahisseur ; il rappela le rôle joué dans le Finistère par des hommes comme Tanguy Prigent, Jean-Louis Rolland et tous les membres du premier comité finistérien dont quatre sur cinq furent arrêtés, le cinquième étant M. Le Gorgeu.

Exaltant l'esprit de résistance du Finistère, il constata que sur quatre-vingts parlementaires ayant voté, dès la première heure, à Vichy contre Pétain, six appartenaient au département du Finistère. Mais, gardant, dans son ardeur, la tête froide, M. Le Gorgeu emploie une grande partie de son discours à conseiller la discipline à ceux qui l'écoutent. Nous sommes, expliqua-t-il, dans la période difficile où nous devons brusquement renoncer à nos habitudes de révolte qui nous ont été si précieuses pendant la période de clandestinité. Ce qui était jusqu'ici qualité risque de devenir défaut. Il nous faut perdre nos coutumes de désobéissance systématique et les F. F. I. eux-mêmes devront mettre de l'ordre dans certaines formations qui se réclament d'eux.

En terminant, M. Le Gorgeu demande à la foule de crier avec lui : « Vive la France ! Vive la République ! Vive le Général de Gaulle ! Vive les Alliés ! » Puis, avec une charmante simplicité, il entonna la *Marseillaise* qui fut reprise avec ferveur par l'assistance.

Jamais, avant la guerre, on n'avait pu voir se produire manifestation aussi spontanée, aussi sincère, aussi unanime ; jamais pareille communion d'une population entière avec l'homme qui lui parlait.

Pour prendre Congé

Ce numéro est le dernier du *Finistère Libéré*, édition Nord.

L'édition publiée sous le même titre à Quimper pour la zone Sud du département a cessé de paraître dès que les journaux quotidiens régionaux ont eu la possibilité de reprendre leur publication.

Nous ne pouvions donc que nous soumettre de bonne grâce à une décision prise en ce qui concerne le caractère provisoire des deux feuilles — lesquelles n'avaient, en raison des difficultés de communication, aucune liaison l'une avec l'autre.

Notre imprimeur (aux risques duquel se sont associés d'abord ses fils, puis ensuite son personnel) aurait, en excipant de sa qualité de fournisseur volontaire et bénévole de la Résistance et des maquis, alimentés par lui en journaux et imprimés pendant les mois les plus pleins de périls, pu solliciter l'autorisation de faire paraître un autre hebdomadaire en remplacement du *Finistère Libéré*, zone Nord, dont l'impression lui avait été confiée par le Comité départemental de l'Information ; notre rédacteur en chef, qui a diffusé à ses risques et périls de nombreux tracts clandestins dont la découverte par la Gestapo aurait certainement eu pour lui des conséquences plus graves que quatre mois de séjour à Angers et à Fresnes, aurait sans doute, lui aussi, pu obtenir sans peine la faveur de continuer sous un titre différent l'action poursuivie ici.

Mais il leur est revenu à tous deux que des confrères morlaisiens, qui avaient, volontairement ou non, suspendu leur publication pendant l'occupation, désiraient reprendre leur place au soleil.

Dans ces conditions, afin d'éviter toute interprétation malveillante d'un changement de titre et dans un esprit de confraternité, imprimeur et rédacteur en chef ont spontanément décidé d'en rester là, sans même attendre la réapparition des confrères en suspens.

Il est possible qu'on ne leur sache aucun gré, ni à l'un ni à l'autre, d'avoir si facilement accepté de rentrer sous la tente. Peu importe : conscients d'avoir fait de leur mieux pour remplir une tâche acceptée d'enthousiasme dès le lendemain de la Libération et qui consistait, en dehors de toute préoccupation d'ordre politique, à diffuser dans le public certaines vérités utiles, tous deux remercient les lecteurs qui ont bien voulu reconnaître leur effort désintéressé et leur ont apporté quelque encouragement.

La tâche en question n'est d'ailleurs qu'entamée et demande à être continuée sans relâche. Tous doivent se associer et l'on peut être sûr que l'équipe de *Morlaix-Patriote* et du *Finistère Libéré* n'y faillira en aucune circonstance.

F. L.

Le Désordre ennemi des Lois

(Suite de la page 1)

Ailleurs, c'est une perquisition effectuée à l'encontre de toutes les règles de ce genre d'opération, par une équipe que répudierait toute police régulière.

Et nous passons sur les procédés employés parfois à l'égard d'honnêtes automobilistes par tels garde-voies improvisés...

On ne voudrait pas ici généraliser et affirmer que c'est là le monnaie courante depuis le départ des occupants. Il est néanmoins regrettable qu'aucune localité n'en ait le monopole exclusif.

Bien sûr, deux « terreur » peuvent se succéder au plus grand dam de leurs contemporains. Si terreur il y avait présentement, ce n'est rien auprès de celle qui sévissait il y a deux mois encore ; et l'on peut penser qu'elle durera beaucoup moins longtemps.

Tout doit cependant être mis en œuvre pour que — à part certains profiteurs — personne n'ait à regretter l'ordre hitlérien ou le soi-disant ordre de Vichy.

C'est le devoir urgent de tous ceux qui détiennent quelque parcelle d'autorité.

La « Révolution, par la Loi », que préconise M. Georges Bidault, doit se substituer partout et pour tous à l'arbitraire et au désordre, ennemis des Lois.

F. L.

Nous nous excusons auprès de nos correspondants et de nos lecteurs de n'avoir pu faire passer dans ce numéro les notices nécrologiques de MM. Denis GOULQUER, de Locquenot ; J. F. LE COZ, de Bolsorhel ; Michel CRÉACH, de Carantec et O. LE JEUNE, de Plouézoch, tous héros ou martyrs de la Libération.

Sur la piste du Fauve

(Suite et fin)

A 8 heures du matin, la fusillade s'est tue et un enfant de onze ans, Joseph Le Bras, descend le sentier de la colline qui, en face Pénity, surplombe la rivière ; il vient chercher de la levure à l'auberge Tanguy. Les soudards vautrés autour de l'auberge et éruciant le vin bu pendant la nuit l'aperçoivent, un coup de feu l'abat. Le petit dut râler longtemps car, lorsqu'on put le relever, l'herbe était arrachée autour de lui et il en tenait de grosses touffes dans ses petites mains crispées. Trois heures après, le grand-père de l'enfant qui avait entendu la fusillade de la nuit et était justement inquiet de ne pas voir rentrer son petit-fils part à sa recherche. Dans le sentier il butte sur le corps de l'enfant ; trop faible pour le relever, il enlève sa veste, en recouvre le cadavre et repart chercher du secours à la ferme. Il ne fait que quelques pas, une rafale le couche à terre, mort.

Un enfant de onze ans et son grand-père de soixante-douze ans ! carton révé pour les guerriers de Hitler.

Comme on comprend ce brave recteur de campagne qui, me narrant un autre drame local en roulant cigarettes sur cigarettes, terminait en disant mélancoliquement : « Ah si j'avais eu un revolver ».

Dans le même temps, à l'auberge même et dans les maisons avoisinantes, la terreur règne : les soudards n'ont digéré ni le vin, ni la fusillade de la nuit ; les habitants sont rassemblés et les hommes isolés des femmes, des sentinelles les tiendront immobilisés la journée entière sous un soleil ardent ; l'un des trois officiers leur a lancé le matin cet avertissement textuel mais peu encourageant : « Nous brûlerons les femmes et les enfants, nous arracherons les yeux aux hommes et nous les fusillerons. » Les poches sont fouillées et refouillées, les papiers d'identité examinés sur toutes leurs faces, les billets de banque soigneusement scrutés sous le prétexte que les coins cornés constitueraient un code secret entre terroristes ; les gens sont alignés comme pour une fusillade, puis des pelles et des pioches sont mises dans les mains des hommes qui croient l'heure venue de creuser leurs tombes. Durant ce temps les maisons sont pillées à fond et la horde entasse dans les voitures linge et victuailles ; tout est remué, retourné, vidé, éventré. Après le départ il ne restera dans le petit village ni une once de beurre, ni un verre de vin, ni un morceau de pain ou de sucre.

Ce samedi soir 5 août, à 7 heures du soir, la horde se remetait en marche et, changeant une fois de plus de direction, reprenait la direction de Kergloff et gagnait Carhaix, contourné à la même heure par les tanks américains dont les Carhaisiens entendaient le grondement lointain en direction de Rostrenen.

Le dimanche 6 août notre convoi se fondait dans la masse de la division qui, de toutes les directions, opérait son rassemblement dans la ville. Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, les Allemands donnaient l'ordre d'évacuation totale de la population sur Plévin, la ville devant être vidée à 6 heures du soir et les portes des maisons laissées ouvertes. Pour s'entretenir la main on assassinait dans la journée un inoffensif passant, Etienne Manach, et le colonel Chandon, admirable compagnon du général de Gaulle, parachuté depuis peu de temps en France. Au soir venu, alors que le lamentable cortège de la population s'égrenait sur la route de Plévin, le sac de la ville commence et se continue jusqu'à minuit, heure fixée pour le départ. Cette fois la direction est définitive et la division entière s'écoule pendant six heures sur la route de Kergloff en direction Collorec et Plonévez-du-Faou où nous aurons à suivre la piste du fauve dont le destin va se régler dans la cage de fer et de feu de Brest.

Mais dès aujourd'hui nous posons à qui de droit les questions suivantes : — Quel est le numéro de cette division de voyous assoiffés d'alcool et de sang humain ?

— Des cinq généraux faits prisonniers à Brest quel est celui qui commandait ces parachutistes et quels officiers étaient sous ses ordres ?

Toute cette racaille est là, derrière les barbelés de Saint-Thégonnec. Nous les tenons.

Va-t-on les livrer à notre justice ?

Docteur MAYMOU.

M. Tanguy Prigent Ministre de l'Agriculture

Nous recevons, à la suite de la publication dans nos colonnes d'une biographie succincte de M. Tanguy Prigent, notre jeune et sympathique ministre de l'Agriculture, la mise au point suivante que nous insérons avec le plus vif plaisir :

Le *Finistère Libéré*, dans son n° 3 du 16 septembre 1944 a, dans un article consacré à M. Tanguy Prigent, indiqué que le Ministre de l'Agriculture avait fait la guerre « en combattant dans la D. C. A. dans le camp retranché de Paris ».

S'il est exact que notre compatriote ait, du mois de décembre 1939 au mois d'avril 1940, participé à la Défense aérienne du Bourget en qualité de lieutenant commandant une section de mitrailleuses contre-avions, il convient de reconnaître qu'au mois de mai 1940, c'est-à-dire dès que les événements se sont précipités, Tanguy Prigent demandait d'urgence et obtenait d'être aussitôt versé dans une unité combattante.

Affecté au 31^{me} régiment de Dragons Portés, il participait à la bataille de France dans les Ardennes et sur la Marne. Au sud de la Fère-Champenoise, en traversant un village qui flambait, l'auto-mitrailleuse qu'il occupait était prise sous l'éboulement d'une maison qui bordait la route et il ne doit d'être encore vivant qu'à l'héroïsme d'un de ses subordonnés qui le retira, inanimé, des débris du véhicule blindé.

Il réussissait par la suite à regrouper les éléments dispersés qui restaient de son escadron et, demeuré pour ainsi dire le seul officier, à ramener en bon ordre hommes et engins jusque dans le Centre de la France.

Comment fut préparée l'invasion du Continent

(Suite de la page 1)

Le 3 Juin, Eisenhower réunit la première des quatre conférences au cours desquelles devait être fixée l'heure H du jour J, et qui groupaient autour de lui : Monty (Montgomery) ; Sir Arthur Tedder, Maréchal de l'Air des Etats-Unis ; l'Amiral Sir Bertram Ramsay, commandant en chef des forces navales alliées, qui avait assuré l'évacuation improvisée des troupes franco-britanniques à Dunkerque ; Sir Trafford Leigh-Mallory, commandant en chef des forces aériennes du corps expéditionnaire.

Bien que le temps parût beau aux yeux d'un profane, les prévisions météorologiques étaient décourageantes. Les experts spécialisés annonçaient la fin d'une période de sécheresse qui durait depuis quatre mois, et disaient qu'il fallait s'attendre incessamment à des vents forts, à une mer houleuse et à un plafond de nuages bas, toutes choses de nature à compliquer un débarquement sur des plages.

La décision finale fut donc reportée à 4 h. 30, le dimanche matin 4 juin. Mais les météorologistes ne purent que confirmer leurs prévisions. On s'accorda alors pour retarder les opérations de 24 heures au moins. Si le mauvais temps persistait alors, le tout pouvait se voir reporter à plusieurs semaines plus tard, à cause de la marée et du clair de lune — ce dernier étant indispensable au succès de l'atterrissage des troupes aéroportées et à la protection des dites opérations par les chasseurs. La marée devait être basse trois heures avant l'aube, afin de permettre la destruction des obstacles sous-marins et le nettoyage des plages avant l'heure H.

Dans la matinée du dimanche, le général de Gaulle rejoignit auprès d'Eisenhower, Churchill et le maréchal Smuts, et l'on discuta longuement la décision que le Général en chef était seul qualifié pour prendre.

Les prévisions météorologiques se montrèrent plus encourageantes ; on devait s'attendre à une amélioration du temps dans les 48 heures.

Dans ces conditions, l'invasion commencerait au jour et à l'heure précédemment fixés. Mais une dernière conférence serait néanmoins tenue à 4 h. 30 le lendemain, lundi matin, 5 Juin, en vue de confirmer la chose.

Tout était fin prêt. Si l'on tardait tant soit peu, des reconnaissances aériennes

ennemies pouvaient permettre le repérage des masses de navires et du matériel de débarquement rassemblés dans les ports, et les chances de surprise tactiques pouvaient en être diminuées.

Après une ultime consultation des grands chefs de l'Air et de la Marine, Eisenhower regarda d'un air sérieux ses sbordonnés à l'autre bout de la table, et dit simplement : « O Kag, allons-y ! »

Ce furent les troupes aéroportées qui partirent les premières. Elles devaient atterrir sur le continent avant l'heure H. Le Général en Chef assista à leurs préparatifs et s'entretint avec les hommes, occupés à peindre leurs visages d'huile de lin et à les saupoudrer ensuite de cacao, plaisantant avec eux, tant pour calmer leur énervement que pour se soulager lui-même. Lorsqu'ils embarquèrent dans leurs avions noirs, Eisenhower leur souhaita bonne chance...

C'était une opération risquée, que cet atterrissage de plusieurs divisions derrière le mur de l'Atlantique, longtemps avant que celui-ci eût été enfoncé ; plusieurs officiers de l'état-major l'avaient déconseillé, son échec risquant de causer la perte de nombreuses troupes merveilleusement entraînées.

Le premier compte-rendu téléphonique du jour J, le 6 juin, arriva au bureau d'Eisenhower vers 7 heures. C'est Leigh-Mallory qui annonçait le succès remarquable de l'atterrissage et du débarquement.

L'appel reçu par le commandeur Harry Butcher fut immédiatement communiqué par celui-ci au général en chef qui, allongé sur son lit, lisait un roman d'aventures du Wild-West. En entendant les nouvelles, Eisenhower poussa un soupir et dit à voix basse : « Je suis content ! »

On sait le reste.

F. G.

Foire Haute

Le Maire de Morlaix a l'honneur d'informer les intéressés que la vieille foire aux chevaux dite "Foire Haute" aura lieu, comme d'habitude, place St-Nicolas, les 16 et 17 octobre (le 15 tombant cette année un dimanche).

La fête foraine se déroulera sur la place Cornic, du 8 au 22 octobre.

Déclarations des chevaux

Les personnes ayant eu des chevaux réquisitionnés par les allemands ou perdus au cours des mois de mai, juin et juillet 1944, ainsi que ceux ayant eu des chevaux de l'armée allemande (immatriculés ou non) sont priés de passer d'urgence à la Mairie, Bureau Militaire.

Les grands oubliés

Six semaines déjà se sont écoulées depuis la libération de notre région. La résistance intérieure y a pris une grande part et nous nous inclinons respectueusement devant ses héros et ses martyrs. Mais il est d'autres Français qui par leurs sacrifices ont rendu possible le retour de nos armées et des armées alliées ; parce qu'ils combattent encore et sont absents il semble qu'une conspiration du silence se fasse autour d'eux : j'ai nommé les volontaires partis de France ou d'ailleurs rejoindre le Général de Gaulle. Depuis 4 ans la presse et la radio vichysoise se sont efforcées de les salir, de minimiser leurs efforts et leurs sacrifices. Il est temps de prendre le contrepied de cette propagande de source allemande ; il appartient aux autorités civiles et religieuses de ne plus les ignorer dans leurs discours et leurs sermons. Il convient de traiter leurs familles avec la considération qu'elles méritent. Elles ont souffert en silence pendant des années les persécutions, les mépris, les injures. La France nouvelle leur doit réparation.

La Résistance de 44 n'avait le choix qu'entre la déportation en Allemagne ou le maquis mais celle de 40 aurait pu s'assurer dans la collaboration une petite existence sans risque ; elle a préféré suivre la voie rude de l'honneur et du devoir ; elle a cru en la France aux heures les plus sombres alors que tout semblait perdu. Elle a voulu donner à la France une armée libre, entièrement composée de volontaires. N'oublions pas, surtout en Bretagne, ces ouvriers de la première heure et des heures suivantes : ils y ont été plus nombreux que dans toute autre province française. C'est avec une fébrile impatience que la Bretagne attend des nouvelles de tous ses absents et espère la visite prochaine du Général de Gaulle.

Vive la Bretagne !
Vive le Général de Gaulle !
Vive la France !

M. L.

Allocations Militaires

Les allocations militaires du mois de septembre 1944 seront payées à la recette des finances de Morlaix dans les conditions habituelles aux jours désignés ci-après : Mercredi 4 octobre n° 1 à 600 ; jeudi 5 octobre n° 601 à la fin.

Ceux qui ne pourraient se présenter aux dates ci-dessus seront payés le lundi 16 octobre 1944, dans l'après midi

AU PALAIS

On nous prie d'insérer :

Plusieurs personnes ont manifesté leur surprise d'apprendre que les Avocats et Avoués de Morlaix avaient accepté de se charger de la défense de personnes inculpées de faits de collaboration ou d'intelligence avec l'ennemi.

D'autre part, des incidents pénibles se sont produits récemment au cours desquels une autorité locale a éconduit deux membres du corps des défenseurs de Morlaix comme de vulgaires collaborateurs, parce qu'ils assuraient la défense de personnes faisant l'objet d'inculpations de ce genre.

Les Avocats et Avoués de Morlaix tiennent à rappeler au public que les règles même de leur profession leur font une obligation d'assurer la défense des prévenus quelle que soit la prévention dont ils sont l'objet et que c'est, d'autre part, le droit le plus absolu pour chaque prévenu de se faire assister par un défenseur, soit choisi par lui, soit commis d'office.

Ils admettent d'autant moins les reproches qui leur sont faits, la façon dont certains d'entre eux ont été traités, que leur corps a donné suffisamment de marques de patriotisme et d'indépendance pendant l'occupation allemande ; aucun d'entre eux notamment ne peut se voir reprocher le moindre fait de collaboration avec l'ennemi.

Ayant avant tout le souci de pouvoir assurer la défense des prévenus en toute liberté. Ils se voient dans l'obligation, puisque le principe même de cette liberté semble compromis, de n'accepter de prêter leur concours pour ce genre d'affaires que s'ils sont commis d'office à cet effet.

Il est donc inutile que les prévenus ou leurs familles s'adressent directement à un avocat ou un avoué de la ville.

Si ces personnes désirent un défenseur, elles devront s'adresser à l'autorité compétente qui en désignera un, suivant un tour établi d'usage.

SECRETARIAT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Le Secrétariat de M. Tanguy-Prigent, député de Morlaix et ministre de l'Agriculture, est ouvert depuis le 25 septembre 1944 à Morlaix, 1, rue Haute (1^{er} étage).

M. Jean Joiner, chargé de mission et attaché au Cabinet du ministre de l'Agriculture, recevra les requêtes et demandes de renseignements et s'efforcera, dans toute la mesure du possible, de leur donner les suites qu'elles comportent.

Le bureau sera ouvert tous les jours ouvrables, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

(Suite)

Le samedi soir, personne en ville n'ignorait le passage du convoi américain dans la Montagne d'Arrée ; seulement chacun se demandait pourquoi il n'avait pas continué sa route vers Morlaix.

Des groupes formés à tous les carrefours discutaient sans prendre la moindre précaution de cet événement qui mettait en l'air toutes les têtes. Mais le couvre-feu, annoncé pour 20 heures à son de tambour, faisait en plein jour le vide dans les rues. Il est vrai que, d'une fenêtre à l'autre, on s'interpellait pour tâcher de grappiller quelque nouveau "tuyau" naturellement incontrôlable jusqu'au lendemain au plus tôt.

Vers 21 h. ou 21 h. 30 une pétarade semblable au bruit d'un bouquet d'artifice ébranlait les échos de la cité, bientôt suivie d'une épaisse fumée et de lueurs rouges couronnant les hauteurs de Saint-Nicolas. On sut après coup qu'il s'agissait de munitions, balles de mitrailleuses et autres abandonnées aux flammes dans les baraquements situés près du cimetière Saint-Charles et auxquels les équipes de destructions venaient de mettre le feu.

Much adoo about nothing...

La journée de ce dimanche 7 rappela par son atmosphère sinistre celle du trop fameux lendemain de Noël 1943, bien que le temps fût infiniment plus radieux qu'il ne l'avait été en ce matin de décembre, où des centaines de brutes bottées et casquées avaient rallié au saut du lit plus de 300 hommes et jeunes gens dans nos différents quartiers.

La ville se trouvant depuis la veille en état de siège, interdiction était faite de

Les derniers jours de l'Occupation allemande à Morlaix

sortir des maisons ; aussi les seuls passants sur les trottoirs étaient des boches qui, pour plus de sûreté circulaient par couples ou en groupes, arme au bras, faisant résonner le ciment ou le grès du bruit de leurs sympathiques bottes ferrées. De temps à autre on notait aussi dans les artères principales le passage d'un véhicule isolé en direction générale de l'ouest ou du nord-ouest. Le grand reflux semblait à-peu-près terminé.

Néanmoins, par les fenêtres ouvertes, on s'entrevoit d'un côté à l'autre de chaque rue, de manière à rompre la monotonie d'une réclusion en famille que nulle audition de nouvelles ne pouvait par ailleurs animer, en raison de la confiscation des postes de radio opérée un mois auparavant.

De mon balcon donnant sur la rue de Brest, j'avais l'œil sur une petite Fiat grenat au chassis surbaissé, qui, en temps ordinaire, passait et repassait trente fois par jour au moins dans cette rue. C'était celle du Feldwebel Keller, Ame damnée du bureau de la place installé immeuble Larchier, et dont, à tort ou à raison, ceux qui le connaissaient comme nazi forcené, craignaient pour la ville soumise à sa loi une fantaisie du dernier moment.

Elle était là, bien sagement rangée le long du trottoir, face aux pancartes indicatrices du bureau. Depuis quelques jours, elle aussi avait été démunie de ses portières, comme toutes les voitures de la Feldgendarmrie dont les passagers ne parcouraient pas cent mètres sans être armés jusqu'aux dents, et avaient toujours l'air de partir pour quelques mauvais coups.

Je m'attendais à tout instant à voir Keller s'y précipiter. Mais non... Tout semblait calme dans ses bureaux, et parfois j'apercevais le dit Keller, appuyé des deux mains au rebord d'une fenêtre, donnant de l'air à son crâne dénudé. Mes jumelles me permettaient même de déceler sur son visage blafard les marques évidentes d'un prodigieux souci. Je ne me rappelle guère avoir, en mon existence vu quelqu'un de plus "empoisonné" comme on dit vulgairement.

Pour passer le temps, en cette journée où les nerfs étaient trop tendus pour permettre un travail à tête reposée, je m'amusaï un instant à reconstituer hypothétiquement les pensées susceptibles de défier dans le cerveau d'un Allemand comme celui-là.

On le disait député au Reichstag, ami personnel de Hitler et par conséquent très influent dans les milieux nationaux-socialistes. Il ne devait aux officiers aucune marque extérieure de respect, et les plus hauts gradés parmi ceux-ci avaient l'air, par contre, de redouter ses froncements de sourcils.

Quel écroulement effroyable pouvaient bien représenter dans les pensées de cet homme les changements survenus l'un après l'autre dans la fortune des armes de la Wehrmacht, de la Luftwaffe et de la Marine allemande !

Pour nous, Français, les événements de mai et juin 1940 furent causes d'une amère désillusion. Mais nous n'avions, nous, d'autre objectif que la défaite de l'Allemagne ; et si c'est le contraire qui se produisit, du moins ne vimes-nous pas

nos rêves se dissiper un à un. En moins de deux mois, tout était fini... sauf l'espoir que l'Angleterre "tiendrait le coup" et nous permettrait un jour de relever la tête.

Pour un Allemand, pour un nazi, rien de comparable dans le cas présent. Hitler, après avoir désarticulé pièce par pièce le traité de Versailles avait, depuis le déclenchement de la seconde guerre mondiale, connu triomphe sur triomphe en Pologne, en Norvège, en Hollande, en Belgique, en France, en Yougoslavie, en Grèce, en Russie, en Afrique ; il avait soit asservi, soit domestiqué toute l'Europe ; et à l'exception de deux ou trois pays restés miraculeusement neutres, deux-cent millions d'hommes étaient soumis à son inexorable loi. A maintes reprises, l'aile de la victoire définitive avait fait frémir la mèche de cheveux qui lui barrait obliquement le front. Mais un jour, cette aile se détourna, disparut à ses yeux, et l'une après l'autre les conquêtes amassées en cinq années de succès continus s'effritèrent entre ses bras impuissants désormais à les tenir. A cette heure, les dernières d'entre elles tombaient en poussière. Des bords de la Caspienne aux falaises de l'Iroise, du cap de la Hague au cap Matapan un terrible cancer avait rongé l'organisme qui assurait la cohésion du tout, et, fou de rage, le burgrave de Berchtesgaden voyait le mal se rapprocher inexorablement de jour en jour des frontières du Rhin, de la Vistule, de la baie de Heligoland et de l'Obersalzberg.

Toutes les affres du Führer devaient sans nul doute se répéter dans les pensées de son fidèle Keller, auquel son fief morlaisien allait, lui aussi, échapper incessamment.

F. G.

(Inachevé)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des anciens prisonniers de guerre et déportés civils en Allemagne

Plus de 600 prisonniers civils, déportés en Allemagne, ou leur famille, se sont réunis samedi à la mairie. La nécessité de fonder un comité d'accueil fut présentée par M. Tréanton, un comité fut élu, par acclamations, comprenant les membres suivants :

Président : M. Tréanton ; secrétaire : M. Quintin ; trésorier : M. L. Morin ; membres du comité de gestion et de contrôle : MM. Le Rumeur, Novello, Postic, Le Bail fils ; directeur gestionnaire : M. Sibiril.

Le problème "Prisonnier" est ensuite présenté et il est procédé à l'élection du Comité général des anciens prisonniers. Sont élus :

Comité de patronage : Présidents d'honneur : MM. le Sous-Préfet de Morlaix, le Maire de Morlaix.

Comité de patronage : M. l'abbé Calvez, Mme Masson, MM. Herry, le Commandant Lebeurrer, Guizien, Lerouge, le Docteur Mostini.

Comité actif : Président : M. Tréanton ; secrétaire administratif : M. Cotly ; trésorier général : M. Quitté ; membres : MM. Guilmin Sibiril, Le Rumeur, Tourmea, Euzen, Perrot.

M. Tréanton exprime la gratitude des prisonniers pour tous ceux qui ont assumé et continuent à assumer la tâche du ravitaillement de nos chefs absents et de la préparation de leur retour.

Après une allocution de M. l'abbé Calvez, une minute de silence est observée en mémoire des camarades morts en captivité.

CHRONIQUE DES RÉFUGIÉS

Le Centre d'Accueil des Réfugiés en accord avec l'entrepôt des Tabacs a adopté les directives suivantes :

Tous les réfugiés qui résident à Morlaix devront s'inscrire au bureau de Mme Coquin, 3 place Thiers, près de la Mairie. Ils devront présenter la fiche bleue de réfugié et leur carte de tabac. Ceux qui ont égaré leur carte devront au préalable se présenter à l'entrepôt des Tabacs, 29 bis, rue Gambetta à Morlaix, munis de leur fiche bleue et le nécessaire sera fait avec ce bureau.

Les réfugiés retirés dans les communes rurales se présenteront chez le débitant de tabac désigné par l'administration.

Une décade supplémentaire est prévue pour septembre.

Pour les cartes syndicales, prière de s'adresser au camarade Muller, du bureau provisoire, section de Morlaix et environs.

Recherche des réfugiés. — Mlle Jeanne Castel, en traitement à l'hôpital de Morlaix (Collège de jeunes filles), demande des nouvelles de sa famille, M. et Mme Castel et leurs enfants, Petit Kérigonan Lambézellec.

Mme Cazoulat, réfugiée à Penzé, par Taulé, chez M. le docteur Furet, recherche ses enfants : Marcel, actuellement membre F.F.I., Francine et Dominique.

Appel à la population. — Le Centre d'Accueil aux Réfugiés fait à nouveau appel à la population. Il recherche et tout particulièrement des bols ou tasses et des livres pour les réfugiés blessés et malades à l'hôpital. Les déposer au Centre d'Accueil, Grande Fabrique.

AVIS

La Sous-Préfecture communique :

Les Autorités Américaines font connaître qu'il est interdit à qui que ce soit d'approcher des trains militaires et que les soldats Américains ont ordre de tirer sur les personnes qui n'obéiraient pas à cet avis.

Service Médical du Dimanche
1^{er} octobre 1944

M. le Docteur Le Duc, 19, place Thiers, à Morlaix, téléphone 4.07.

PLEYBER-CHRIST

Dimanche, 1^{er} octobre, aura lieu à Pleyber-Christ, à la cantine des F. F. I., salle Le Guen, un grand bal au profit des œuvres de bienfaisance des F. F. I., sous la présidence d'honneur de M. Roger, Commandant de la place et la présidence de Mlle F. Pluspuellec, membre du Comité Local de Libération. Le bal commencera à 15 heures. Prix d'entrée : 20 francs.

REMERCIEMENTS

Morlaix. — Mme Vve Dubois, M. l'abbé René Gauthier et toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. Pierre GAUTHIER, mort pour la France, en particulier ses chefs et camarades des F.F.I., les groupements et personnes qui ont offert messes et fleurs.

SERVICE MORTUAIRE

Un service sera célébré en l'église de Sainte-Sève, à 10 h. 30, à la mémoire de François LE GALL, soldat F.T.P., mort pour la France.

De la part de M. et Mme François Le Gall et toute la famille.

Madame KORN-BRASILLER reprendra ses cours de COUPE-COUTURE-PATRONS sur mesures, lundi 9 octobre. Inscriptions tous les jours, 6, rue des Vieilles Murailles.

T. S. F.

Dépannage toutes marques, Marcel LAMANDA, 6, rue Vengleux-Roux.

L'atelier de tricottage de Madame H. GEFFROY, Coaterho, est transféré à la « Bonneterie du Viaduc », 16, place Thiers, Morlaix.

Magasin ouvert le jeudi et le samedi, toute la journée.

ON DEMANDE une bonne modiste. S'adresser Mlle Ladirat, 20, rue d'Aiguillon, premier étage.

Etude de M^e JANNIN, notaire à Lanmeur

VENTE MOBILIERE

Après cessation d'exploitation

Au Spernen, en Lanmeur

A la requête de M. et M^{me} Jaouen

Le Mercredi 4 octobre 1944, à 13 heures

A vendre : 2 juments pleines, 1 pouliche, 3 vaches laitières, 2 porcelets, grande charrette, tomboreau, charrette à fourrage, hache-lande, coupe-racine, houe complète, brabant, rouleau en fonte, herse, griffon, barriques, grand fourneau, tarare, harnais, écrèmeuse, melotte (marque Garin-Melotte).

1 hectare de betterave, pommes de terre, paille bottelée, fumier et quantité d'autres objets.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude.

Etude de M^e SERRURIER, Commissaire-Priseur à Morlaix

VENTE MOBILIERE

après le décès de Madame Louis

3, rue Sainte-Marthe

Lundi 2 octobre à 13 h. 30, on vendra :

Salle à manger en chêne, armoire sculptée (ancienne), coffre en chêne, guéridon, glaces, lit cage, toilette, armoire à glace, machine à coudre (Singer), fauteuils, chaises, tables pendules, phono, poste de T. S. F., fourneau à gaz (état neuf) et divers objets.

Etude de M^e de LAFFOREST, notaire à Morlaix

A VENDRE A L'AMIABLE

en Ploujean, près le bourg

Une Maison d'Habitation avec jardin de 280 m².

S'adresser à l'étude.

Etude de M^e MANACH, avoué à Morlaix
23, place Thiers

Assistance Judiciaire

Décision du bureau de Morlaix du 12 février 1944
SEPARATION DE CORPS ET DE BIENS

D'un jugement par défaut faute de comparaitre, rendu par le tribunal civil de Morlaix, sous la date du 13 janvier 1943 enregistré.

Il appert que la séparation de corps et de biens a été prononcée entre Monsieur Auguste Sourimant, ouvrier cimentier, et Madame Charlotte Rextant, demeurant à Morlaix, 5, Quai de Léon, au profit du mari et aux torts de la femme.

Pour extrait : J. MANACH.

ETUDES de M^{es} MANACH. Nienci en droit, avoué à Morlaix, 23, place Thiers ; CHAPEL, licencié en droit, avoué à Morlaix, rue Charles Le Goffic ; MAN. HEC, licencié en droit, notaire à Pleyber-Christ, et de GEF-FROY, licencié en droit, notaire à Plouescat.

VENTE

par licitation judiciaire

En l'étude et par le ministère de M^e MANACH, notaire à Pleyber-Christ.

Le Lundi 13 Novembre 1944

à 14 heures

Désignation des immeubles à vendre : Lot unique, en la ville de Morlaix, quartier des Ursulines, «rue de l'oly», dans le lotissement Guyomarch, rue Louis Pasteur.

UNE PROPRIÉTÉ comprenant : Maison d'habitation sous ardoises élevée sur cave d'un entresol composé de deux pièces, corridor et water-closets et d'un étage mansardé de deux pièces. En appentis à la façade couchant, donnant sur la rue Louis Pasteur, bâtiment sous ardoises servant actuellement de cuisine. Contre le pignon nord, citerne. Jardin au levant, midi et couchant des édifices. Le tout cadastré section B, sous les numéros 491 p. 493 p. et 494 p, d'une contenance totale de 554 mètres carrés ; Eau, gaz, électricité, donnant du couchant sur la rue Louis Pasteur, du midi sur M. Richard, du levant sur M. Allanig Guillaume et du nord sur M. Guillerm Ambroise.

Mise à prix : CENT-VINGT-CINQ-MILLE Fr. ci. 125.000,00

La vente par licitation de ces immeubles a été ordonnée suivant jugement rendu par la Chambre du Conseil du Tribunal Civil de Morlaix, le huit septembre 1944, enregistré ;

Sur la requête collective présentée par :

PREMIEREMENT : 1^o Monsieur Loui Poupon, veuf de Madame Anne Bourlés, demeurant au château de Vigny (Seine-et-Oise) ; 2^o Monsieur Louis-Grégoire-Corentin Poupon, célibataire majeur, ouvrier à Lac Hopperphal, Stube 10, Baraque 5, Nordmark Kiel (Allemagne) domicilié au bourg de Ploujean.

DEMANDEURS ayant pour avoué M^e MANACH dont l'étude est sise à Morlaix, place Thiers, n^o 23.

DEUXIÈMEMENT : Mademoiselle Marie Bourlés, célibataire majeure, à l'école Sainte-Geneviève à Fontenay-sous-Bois, agissant en sa qualité de subrogée-tutrice remplissant en l'espèce le rôle de tutrice en raison de l'opposition d'intérêts existants entre leur père et les mineurs : 1^o Monsieur Yves-Marie-Alphonse Poupon ; 2^o Monsieur Alphonse-Pierre Poupon, issus du mariage de M. Louis Poupon avec feu Madame Anne Bourlés ;

DEFENDRESSE ayant pour avoué M^e CHAPEL, avec élection de domicile en son étude sise à Morlaix rue Charles Le Goffic.

Le cahier des charges rédigé par le notaire commis par le jugement prédaté demeure déposé en son étude où toute personne peut en prendre communication.

L'adjudication aura lieu au jour et heure ci-dessus fixés en l'étude et par le ministère de M^e MANACH, notaire à Pleyber-Christ, en un seul lot et sur la mise à prix de CENT-VINGT-CINQ-MILLE FRANCS, en présence de Monsieur Yves Poupon, imprimeur, demeurant à Quimper, 9, rue Ruches-Quimperaises, subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Poupon sus-nommés ou lui dûment appelé.

NOTA : Pour enchérir se munir de l'autorisation préfectorale et pour en faire la demande s'adresser aux notaires au moins 15 jours avant la vente.

Fait et rédigé conformément à la loi par l'avoué poursuivant soussigné.

A Morlaix le vingt-six septembre mil-neuf-cent-quarante-Quatre.

J. MANACH.

Enregistré à Morlaix (A. J.) le 27 septembre 1944, folio , case Reçu : trentre francs.

Le Receveur : signé, CLEMENT.

L'Imprimeur-Gérant : LOUIS BOCLÉ

CHRONIQUE SYNDICALE

C. G. T.

Morlaix

Le syndicat de l'alimentation s'est réuni le samedi 23 et a élu son bureau.

A la suite de sa réunion du 8 septembre, le syndicat des métaux a élu le bureau suivant :

Secrétaire : Régier Pierre, 40, rue Basse.

Secrétaire adjoint : Le Bras Jean-Baptiste, Traon ar-Velin.

Trésorier : Bellec François, 23, rue des Bouchers.

Trésorier-adjoint : Jaouen, 1, rampe Saint-Nicolas.

Archiviste : Diverres Edmond, 58, Voie d'Accès.

Commission de Contrôle : Caro Yves, Traon ar-Velin ; Guyomarch, 24, route de Paris.

Union locale. — Le dimanche 4^o octobre, à 17 h. 30, heure de la mairie, il sera procédé à l'élection du bureau de l'Union Locale. Sont convoqués les cinq membres du bureau de chaque syndicat.

Le syndicat des transports s'est réuni vendredi et a élu son bureau.

Saint-Pol-de-Léon

Dimanche dernier, les ouvriers de Saint-Pol ont répondu très nombreux à l'appel des organisateurs. Devant une assemblée enthousiaste que contenait à peine la salle de l'Hôtel Central, après les allocutions très applaudies du camarade Bidean, de l'Union locale de Morlaix et d'un autre délégué de Morlaix, il a été procédé à l'élection des bureaux des syndicats suivants :

SYNDICAT DES EMBALLEURS

Secrétaire : Quéré Vincent, Petite Vitesses.

Secrétaire-adjoint : Le Roux Louis, avenue de la gare.

Trésorier : Quéré François, 85, rue de Plouescat.

Trésorier-adjoint : Corre François, Ponnillon.

Archiviste : Nicolas Louis, 20, rue de Plouéan.

Commission de Contrôle : Quier Paul, 3, rue Saint-Pierre ; Berniel Jean-Marie, 50, rue Cadoui.

SYNDICAT DU BATIMENT

Secrétaire : Guiriec Jean, 22, Créach Mikéal.

Trésorier : Le Squer Henri, 82, rue de Plouescat.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Secrétaire : Jaouen, 32, route de Santec.

Trésorier : Limousin, 46, route de Plouéan.

D'autres syndicats sont en voie de formation, notamment ceux de l'Enseignement, des Municipaux des coliteurs, des P. T. T., de l'Alimentation, des employés, etc.

Nous sommes très heureux de voir les gars de Saint-Pol décidés à donner un essor nouveau au mouvement syndical et nous sommes certains qu'ils obtiendront de bons résultats.

C. F. T. C.

Morlaix

SYNDICAT DES EMPLOYÉES

Une réunion groupant une cinquantaine de dames et jeunes filles employées dans le commerce, l'industrie et la banque, s'est tenue le vendredi 22 septembre. Il a été procédé à l'élection du Bureau. Plusieurs titulaires des postes de direction en 1940 ont repris leurs anciennes fonctions.

La nouvelle présidente a prononcé une courte allocution, faisant ressortir les devoirs des travailleurs vis-à-vis du syndicalisme montrant le rôle constructif de la C. F. T. C., insistant sur les résultats obtenus sur le plan local, par les syndicats chrétiens d'employés de Morlaix : la fermeture de tous les magasins le dimanche, par exemple.

Les syndiquées ont fait appel à toutes leurs collègues du commerce, de l'industrie et de la banque et leur font savoir qu'une permanence se tiendra le dimanche, de 10 heures à midi, 9, rue de Ploujean, à partir du 1^{er} octobre.

SYNDICAT DE L'HABILLEMENT

Le 22 septembre également, des ouvrières et ouvrières de la confection et de la mode ont constitué un nouveau syndicat et procédé à l'élection des membres du bureau.

SYNDICAT DES EMPLOYÉES

Les employées à leur tour ont mis sur pied leur comité directeur. Le nombre des adhérents est déjà respectable. Nous espérons qu'il va grandir encore dans un avenir prochain et que les camarades employés feront confiance à cet organisme qui, fondé à Morlaix en 1912, s'est révélé souvent comme une force agissante et signalé par de grands services.

BATIMENT ET MÉTALLURGIE

Les camarades sont convoqués mardi, 3 octobre, à 20 heures, 9, rue de Ploujean.

Saint-Pol-de-Léon

Une première réunion des dirigeants des différents syndicats affiliés à l'Union locale a eu lieu la semaine dernière. Au cours de cette première pris de contact il fut décidé de remettre immédiatement sur pied nos organisations syndicales. Une permanence fonctionne déjà à Roscoff et sera ouverte à Saint-Pol dès que possible.

Dès maintenant les travailleurs de toute la région Saint-Pol-Roscoff-Taulé peuvent s'adresser, pour toutes questions sociales à nos camarades membres des bureaux des différentes sections. Ces derniers sont convoqués à une réunion qui aura lieu vendredi prochain, à 20 heures, au siège provisoire, rue du Pont-Neuf.